

Jean et Yuko **Doucet**

et leurs filles Hanako et Fumiko;

Martine et Philippe **Béra-Doucet**

et leurs enfants Geoffroy et Amandine;

ainsi que les familles parentes, alliées
et amies,

ont le profond chagrin de faire part du
décès de

Madame

Maryvonne DOUCET

enlevée à leur tendre affection le vendredi
8 mai 2009.

La cérémonie religieuse aura lieu le
mercredi 13 mai, à 10 heures, en l'église
Saint-Paul, à Grange-Canal.

Maryvonne repose en la chapelle de la
Maison funéraire, à Carouge (PFG),
46, avenue Cardinal-Mermillod.

Cet avis tient lieu de faire-part.